

<b>COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2008</b>
---

**Étaient présents** : MM. Yolande PINEAU, Alain BODET, Isabelle DELAIRE, André MIORTEAU, Ganaëlle CAHUVIÈRE, Freddy RIFFAUD, Séverine BARRAUD, Jean-Claude LANDAIS, Nathalie BODET, Frédéric ALTARE, Stéphanie GUICHETEAU, Guillaume CREPEAU, Marie-Hélène SIRET, Frédéric GABORIEAU, Marie-Madeleine REMAUD, Fabien HERBRETEAU, Christelle LIMOUZIN, Jean-Yves DURAND, Marie-Thérèse PIVETEAU, David MERLET, Anne-Marie BONNIN, Christophe HAYREAUD, Yvonne VERDEAU, Anthony GUÉRIN, Marie-Bernadette CROISÉ, Julien BRIEAU, formant la majorité des membres en exercice.

**Absente excusée** : Madame Marie-Odile BÉVILLON ayant donné procuration à Monsieur MORTEAU.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Maurice DAVIET, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Monsieur Frédéric GABORIEAU a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal en application de l'article L 2121-15 du CGCT.

Monsieur Jean-Claude LANDAIS, Doyen d'âge de l'assemblée ce soir a ensuite pris la présidence de l'assemblée, a dénombré vingt six conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L 2121-17 du CGCT était remplie. Il a ensuite lu l'allocution préparée par Madame Marie-Odile BÉVILLON, Doyenne d'âge, empêchée :

*« Mesdames, Messieurs,*

*Suivant la tradition, il m'appartenait en tant que doyenne de cette assemblée d'assurer la présidence du début de cette séance jusqu'à l'élection du nouveau maire. Le mariage d'un enfant me prive de ce privilège. Jean-Claude LANDAIS vous transmet le message que j'ai préparé à cette occasion.*

*Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à tous, ici présents, et en particulier, à celles et ceux qui prennent leur fonction aujourd'hui pour la première fois.*

*Merci aux essartais qui sont venus nombreux assister à cette séance. Leur présence témoigne de l'intérêt qu'ils portent à la vie communale.*

*Ainsi, par leur vote, dimanche dernier, nos concitoyens nous ont renouvelé leur confiance, appréciant le travail et les réalisations de ces dernières années. Je veux ici, rendre hommage à celui qui se dévoua pendant 13 ans et fut l'artisan du développement de notre commune.*

*Par sa connaissance du pays et de ses habitants, son intelligence dans l'étude des dossiers souvent compliqués, son souci du mieux être des plus défavorisés et une présence constante, Jean-Maurice DAVIET a donné, pour les Essarts, le meilleur de lui-même et nous lui exprimons toute notre reconnaissance.*

*La voie est bien tracée et nous nous devons de ne pas décevoir nos concitoyens en continuant et en menant à leur terme les nombreux projets en cours et à venir.*

*Connaissant déjà l'équipe élue, je suis persuadée qu'elle aura à cœur de travailler dans un esprit de concertation et d'ouverture pour que chacune et chacun trouve, au sein de notre*

*commune, l'accueil et les services souhaités pour que la vie de tous les jours leur soit plus agréable.*

*Bonne chance à cette nouvelle équipe ».*

Monsieur LANDAIS a ensuite déclaré :

*« Je voudrais vivement remercier l'ensemble des élus des deux équipes précédentes qui, par leur dévouement et leur compétence ont servi la commune ainsi que ses habitants au mieux de leurs intérêts. Je tiens surtout à rendre hommage à Jean-Maurice DAVIET qui en 1995, a décidé de conduire sa liste afin de s'engager sans compter au service des Essartais.*

*Par ta clairvoyance, ton sens de l'équité, tes talents de négociateur, tu as permis à la commune de se développer harmonieusement. Tu as toujours su accueillir en mairie les essartais quelles que soient les raisons de leur démarche, en particulier les créateurs d'entreprises, secteur d'activité que tu connais parfaitement, afin de les conseiller dans leur prise de décision.*

*Le bilan de ces deux mandats est très positif : plus d'entreprises, plus d'emplois mais également plus de ressources pour la commune. Ces emplois en nette progression, nous ont conduits à créer des lotissements pour satisfaire la demande. Tu les as voulu agréables avec des finitions de voiries colorées, des espaces verts bien situés ce qui permet à chacun de s'y épanouir.*

*Notre population, en constante augmentation, souhaite plus de services, plus de confort, plus de sécurité. Nous avons donc fait le choix de réaliser de nombreux investissements, en rénovation et constructions de bâtiments, sans pour autant négliger les autres secteurs : la voirie, les giratoires, les effacements de réseaux, l'éclairage public ; ce qui améliore notre environnement.*

*Mon cher Jean-Maurice, en mon nom, mais aussi au nom de tous nos colistiers des deux mandats écoulés, je te remercie pour tout ce que tu as fait pour la commune des Essarts.*

*Je te souhaite une bonne retraite de maire. Tu vas pouvoir te reposer auprès de ton épouse et de ta famille qui t'ont toujours apporté leur soutien.*

*Je tiens également à remercier Yolande, pour le travail important accompli depuis 13 ans. Merci pour avoir dit « oui » à la commune des Essarts que tu aimes tant ; « oui » pour composer une équipe de femmes et d'hommes volontaires, dynamiques, qui ne demandent qu'à prouver leurs compétences.*

*Je suis certain que, tout comme Jean-Maurice, tu sauras déléguer pour permettre à chacun de s'affirmer tout en restant dans un esprit de groupe.*

*Les projets en cours et à venir sont nombreux. Une commune est un vaste chantier qui n'est jamais terminé ».*

**« VIVE NOTRE BELLE COMMUNE DES ESSARTS »**

puis a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et

l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le conseil municipal a désigné Séverine BARRAUD et Fabien HERBRETEAU comme assesseurs.

Madame Yolande PINEAU fait savoir qu'elle est candidate au poste de maire.

### ÉLECTION DU MAIRE

✚	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	néant
✚	Nombre de votants	27
✚	Nombre de suffrages déclarés nuls	néant
✚	Nombre de suffrages exprimés	27
✚	Majorité absolue	14

Madame PINEAU ayant obtenu 100% des suffrages (27 voix) est proclamée élue, immédiatement installée, et prend la présidence.

### ÉLECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de Madame PINEAU, élue maire, en application de l'article L 2122-17 du CGCT, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. La présidente a indiqué qu'en application des articles L 2122-1 à L 2122-2-1 du CGCT la commune peut disposer de huit adjoints au maire au maximum ; Elle doit disposer au minimum d'un adjoint. Elle a rappelé qu'en application des délibérations antérieures la commune disposait, à ce jour, de sept adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal fixe à sept le nombre des adjoints au maire.

✚	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	néant
✚	Nombre de votants	27
✚	Nombre de suffrages déclarés nuls	néant
✚	Nombre de suffrages exprimés	27
✚	Majorité absolue	14

La liste présentée par Monsieur André MORTEAU ayant obtenu 100% des suffrages (27 voix) est proclamée élue. Les adjoints ont pris rang dans l'ordre suivant :

✚	1 <sup>er</sup> adjoint	Monsieur André MORTEAU
✚	2 <sup>ème</sup> adjoint	Monsieur Jean-Claude LANDAIS
✚	3 <sup>ème</sup> adjoint	Monsieur Alain BODET
✚	4 <sup>ème</sup> adjoint	Madame Marie-Hélène SIRET
✚	5 <sup>ème</sup> adjoint	Monsieur Freddy RIFFAUD
✚	6 <sup>ème</sup> adjoint	Madame Isabelle DELAIRE
✚	7 <sup>ème</sup> adjoint	Madame Ganaëlle CHAUVIÈRE

*Madame Le maire conclut la réunion ainsi :*

*« Monsieur le Maire (honoraire),  
Chers collègues du conseil municipal actuel et conseillers sortants,  
Chère famille, Chers amis,  
Mesdames, Messieurs,*

*C'est avec une réelle émotion que je participe ce soir à la première séance publique du conseil municipal issu du vote de dimanche dernier qui a donné à la liste ENSEMBLE POUR LES ESSARTS un pourcentage de 71.70% des suffrages exprimés, soit 1639 voix pour 2286 votants.*

*Je remercie une nouvelle fois toutes les personnes qui nous ont élus avec une telle majorité. Nous ferons en sorte de ne pas leur faire regretter leur décision.*

*Nous sommes les représentants de tous les essartais : 10 d'entre nous sont originaires de la commune, les 17 autres, essartais d'adoption, sont également très motivés par leur engagement au service de la collectivité. Nous sommes issus de tous les milieux socioprofessionnels et bien répartis sur le territoire communal ce qui nous amènera à être vos interlocuteurs privilégiés pour vos réclamations et suggestions.*

*Ensemble, nous nous emploierons à continuer ce qui a été entrepris, à mettre en place de nouveaux projets que nous réaliserons en fonction de leur priorité et des possibilités financières de la commune.*

*Pardonnez-moi de reprendre quelques propos que j'ai tenus dimanche soir. Mais je me dois ce soir de saluer l'équipe sortante. Elle peut être fière du bilan des ces treize dernières années car elle a su gérer l'important développement de la commune en n'hésitant pas à faire de nombreux et lourds investissements.*

*Je remercie de tout cœur les conseillers sortants avec lesquels j'ai travaillé pendant 13 ans pour la plupart. Dimanche, ils nous ont passé le relais. Je voudrais leur dire que la relève sera bien assurée par notre équipe jeune et dynamique, je rappelle que la moyenne d'âge est de 43 ans.*

*Je réitère mes remerciements à Jean-Maurice, notre maire pendant 13 ans. Comme je l'ai indiqué tout à l'heure lorsque nous avons fêté la fin de ton mandat électoral, tu as été un chef de file passionné par ta mission auprès des essartais. Tu as su faire évoluer la commune tout en préservant ses racines.*

*Tu as su pratiquer une politique de réserves foncières qui permet de lutter contre l'inflation des prix des terrains constructibles.*

*Les plus défavorisés et les personnes en situation difficile ont trouvé en toi une personne attentive à leurs problèmes.*

*L'intérêt de tous les administrés a toujours été ta priorité, tous ont bénéficié de tes actions.*

*Tu as toujours veillé à répondre aux nombreuses sollicitations des associations ; les assemblées générales, les manifestations culturelles ou sportives, les banquets et autres cérémonies t'ont privé de nombreuses heures de loisirs que tu aurais aimé passer en famille ou avec tes amis. Quand tu ne pouvais pas, tu déléguais.*

*Tu as connu des moments difficiles lorsque ta responsabilité de premier magistrat était mise en cause, lorsque des administrés testaient ta patience. Tu as tenu bon, parfois au prix de ta santé.*

*Nous comprenons ton souhait de vouloir prendre du recul pour te consacrer pleinement à ta famille et à ta profession.*

*En 1995, tu partais gagnant avec une toute petite longueur d'avance mais avec « une équipe jeune, solidaire et responsable ». En 2008, avec un bilan très honorable, tu as passé le relais.*

*Les 27 conseillers de la liste ENSEMBLE POUR LERS ESSARTS acceptent le défi. Ils mettront tout leur savoir et leur énergie au service de tous les essartais comme tu as su si bien le faire.*

*Personnellement, je suis très honorée de prendre ta succession et je le suis d'autant plus que je vais être la première femme à assumer cette fonction aux Essarts, fonction qui a énormément évolué comme j'ai pu le constater au cours des 38 années passées aux côtés de 4 maires différents, Messieurs MIGNEN, POIRAULT, DROUIN et toi depuis 1995.*

*Je sais que l'écharpe de maire est de plus en plus lourde à porter, néanmoins, je ferai en sorte d'être digne de cette fonction, en sorte de continuer à travailler avec ce même esprit de service et d'écoute qui a été la règle de ces deux derniers mandats.*

*Avec les 7 nouveaux adjoints que je félicite pour leur élection,  
Avec les 19 autres conseillers municipaux,  
Avec le soutien, ENSEMBLE nous gagnerons pour une commune dynamique et solidaire.*

*Je vous remercie de votre présence ici ce soir et je vous invite à prendre le verre de l'amitié pour fêter notre élection ».*

La séance est levée à 20 heures 55 minutes.